

AVANCEMENT 2022

ENREGISTREMENT DES PVI : UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE **S'IMPOSE !**



La période d'enregistrement des PVI (entre le 24 et le 31 octobre 2022) tombe en pleines vacances scolaires.

**UNITÉ SGP POLICE SOLLICITE AUPRÈS
DE LA DRCPN UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE.**

Cette prolongation permettra, sans nul doute, aux différents services et surtout aux promus d'appréhender cette consigne plus sereinement.

UNITÉ SGP POLICE, au plus près de vos intérêts !

20/10/2022



www.unitesgppolice.com